

de retour ils dirent que cette bâtisse était remplie d'hommes armés, et qu'ils étaient prêts à tout éventualité ou pour aucune attaque qui pourrait être faite. Il n'y eut pas un seul homme à cette assemblée au Fort Garry supérieur qui proposa alors de lever le pavillon anglais, excepté tel que je l'ai déjà dit, et je suis convaincu que si une telle chose eût été essayée, le résultat aurait été de causer l'effusion du sang, et de plonger tout l'établissement dans une guerre civile. L'hon. monsieur dit que dans une autre occasion je me rendis à la porte de l'établissement avec l'archidiacre McLEAN et conseillai à ceux qui y étaient rassemblés de se disperser. Ce n'est pas le cas. A cette seconde assemblée, composée en grande partie d'anglais, avec quelques Métis anglais de l'établissement d'en bas, l'hon. député de Lisgar, je crois, était un des principaux chefs, et nous ne pûmes jamais savoir pourquoi l'hon. monsieur ne vint pas au Fort Garry en cette occasion, à moins de supposer qu'il jugea plus prudent de s'en retourner. Etant alors strictement gardé dans le Fort Garry, je n'étais pas en position de donner aucun avis.

M. SCHULTZ.—Je vais expliquer tout de suite pourquoi la force dont j'étais membre—mais non le chef—n'est pas allé au Fort Garry. Cette force prit possession d'une église, école et presbytère et campèrent pour la nuit. Au pied du jour le lendemain matin ils envoyèrent un messenger à M. RIEL lui disant que s'il ne relâchait tous les prisonniers sous sa garde, il serait immédiatement attaqué. Dans l'espace d'une heure les prisonniers furent relâchés et alors vint la question si l'on devait ou non attaquer le Fort Garry. Tandis que grand nombre, après avoir accompli l'objet pour lequel ils s'étaient rassemblés, savoir, la libération des prisonniers, voulait attaquer RIEL et l'en chasser, plusieurs autres disaient, "non, nous ne tirerons pas un seul coup pour sauver le rhum et le pélican de la compagnie de la Baie d'Hudson, que RIEL et ses hommes sont en voie de détruire." C'est là la raison pourquoi cette force n'est pas allée au Fort Garry.

M. D. A. SMITH.—Alors comment se fait-il que l'hon. monsieur prétend que c'est à cause de mon action qu'ils

furent empêchés d'attaquer le fort ?

M. SCHULTZ.—Je n'ai pas dit cela. J'ai dit que vous vîntes à Kildonan où les habitants étaient assemblés.

L'HON. M. MACKENZIE.—Je pense qu'on en a eu assez de cette discussion irrégulière. Le député de Selkirk a jugé à propos de faire une déclaration au sujet d'une lettre supposée être signée par un nommé O'DONOGHUE, que l'hon. monsieur vis-à-vis semble bien connaître. Tandis que la Chambre peut convenablement entendre cette déclaration, il est tout à fait irrégulier d'avoir une discussion là-dessus.

M. SCHULTZ.—J'aimerais apprendre de l'hon. PREMIER quels mots j'ai pu me servir qui indiquent que j'en connais plus long que lui sur O'DONOGHUE. Le PREMIER a fait cet avancé, et j'aimerais avoir une réponse. Je crains fort que ce ne soit comme les autres allégations téméraires qu'il a déjà faites dans cette Chambre.

M. L'ORATEUR.—Toute la discussion est irrégulière.

M. D. A. SMITH.—Je désire dire que je ne me suis pas mêlé de cette assemblée, je n'y assistais pas, mais comme je l'ai déjà dit, j'étais alors gardé prisonnier dans le Fort Garry.

L'HON. M. HOLTON.—Je pense qu'il y a un hon. monsieur qu'on devrait entendre avant de clore cette discussion, et c'est mon très hon. ami de Kingston, au sujet des déclarations vraiment contradictoires entre son partisan actuel, l'hon. député de Lisgar, et son envoyé officiel représentant son gouvernement pendant les troubles de 1869-70 dans le Nord-Ouest. Naturellement, l'hon. monsieur est responsable des actions de l'hon. député de Selkirk tant qu'il agissait comme son envoyé.

M. JONES (Leeds).—Je me lève sur un point d'ordre. L'ORATEUR a déclaré que cette discussion est irrégulière.

L'HON. M. HOLTON.—Je parle sur la question de l'ajournement.

SIR JOHN MACDONALD.—Qui a proposé l'ajournement ?

M. L'ORATEUR.—Le Premier Ministre a proposé l'ajournement, mais il ne fut pas secondé.

L'HON. M. HOLTON.—Alors je seconde la motion. Je pense que cette discussion ne devrait pas s'arrêter